



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-2 ÉPREUVE INTÉGRATIVE

Capacité évaluée : Instruire une réponse à une commande professionnelle

Option : Gestion et protection de la nature

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 10 pages

PARTIE 1 : 12 points
PARTIE 2 : 8 points

L'annexe A est à rendre avec la copie après avoir été numérotée.

SUJET

Concilier loisirs de nature et biodiversité

PARTIE 1 : Étude de cas : Pêche à pied sur l'île d'Oléron : une pratique aux conséquences non négligeables

La pêche à pied se définit comme l'ensemble des techniques de pêche pratiquées en bordure de mer sans l'emploi d'une embarcation, ni celui d'une canne à pêche.

Elle est l'un des attraits touristiques de l'île d'Oléron (Charente-Maritime). Pratiquée à la fois par des professionnels et des amateurs, elle consiste à parcourir l'estran rocheux¹ lors de la marée basse, à la recherche de crabes (tels que tourteaux et étrilles), oursins et araignées de mer. Mais cette pêche traditionnelle n'est pas sans conséquence pour les écosystèmes.

L'association IODDE (Ile d'Oléron Développement Durable Environnement), labellisée CPIE, est chargée de mettre en place et de coordonner les actions en vue de diminuer les impacts.

Vous êtes technicien(ne) biodiversité à IODDE, votre Directeur vous demande une stratégie pour améliorer les pratiques sur l'estran rocheux des Trois pierres situé sur la commune de Saint-Denis d'Oléron (Nord-Ouest de l'île) et qui servira de zone test.

A partir de l'analyse des documents :

1. Présenter les différents éléments du **contexte** et dégager des **enjeux**, en les justifiant. **(4 points)**
2. Formuler une **problématique** qui vous semble prioritaire et cohérente avec les enjeux, en la justifiant. Décliner les **objectifs** vous permettant de répondre à cette problématique. **(4 points)**
3. Exposer les **étapes de la démarche** à mettre en œuvre pour répondre à la commande. Sur 2 années, planifier dans l'**Annexe A (à rendre avec la copie)** les actions qui vous semblent prioritaires à engager. **(4 points)**

¹ L'estran est la partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées. Il est aussi appelé « zone intertidale ». La pêche à pied se pratique aussi sur les estrans sableux ou vaseux et concerne dans ce cas-là, les coquillages (praires, coques, palourdes...). La présente étude de cas porte sur un estran rocheux.

PARTIE 2 : Analyse de la démarche proposée par le candidat en réponse à la commande

En vous **aidant** de votre expérience :

- 4.** Préciser les **conditions de faisabilité** de la démarche que vous venez de proposer et formuler des hypothèses concernant d'éventuelles données complémentaires à acquérir, proposer des investigations supplémentaires. **(4 points)**
- 5.** Discuter les **apports et les limites** de ce type de stratégie. Développer votre argumentation. **(4 points)**

Liste des documents

Document 1 : Localisation de l'estran rocheux des Trois pierres (commune de Saint-Denis d'Oléron)

Scan 25 et orthophoto IGN – Site : <https://www.geoportail.gouv.fr>

Document 2 : Quelques données chiffrées pour planter le décor

D'après la Communauté de Commune d'Oléron - Site : <http://www.cdc-oleron.com/>
Extraits INSEE.

Document 3 : Présentation de l'association IODDE

Site : <http://www.iodde.org/pages/Presentation-de-l-association-IODDE>

Document 4 : LIFE « Pêche à Pied de Loisir » : une expérimentation pour une gestion concertée et durable

Programme LIFE PAPL, Rapport de vulgarisation, février 2018.

Document 5 : Une pêche libre mais réglementée

D'après « Le cahier méthodologique pêche à pied de loisir », co-auteur IODDE, 2018
Illustration extraite de la plaquette « Pêcher intelligent, Pêcher durablement » du Parc Naturel Marin « Estuaire de la Gironde, Mer des Pertuis ».

Document 6 : Influences écologiques de la pêche à pied récréative sur l'île d'Oléron : impact du retournement des blocs rocheux intertidaux sur les assemblages benthiques associés

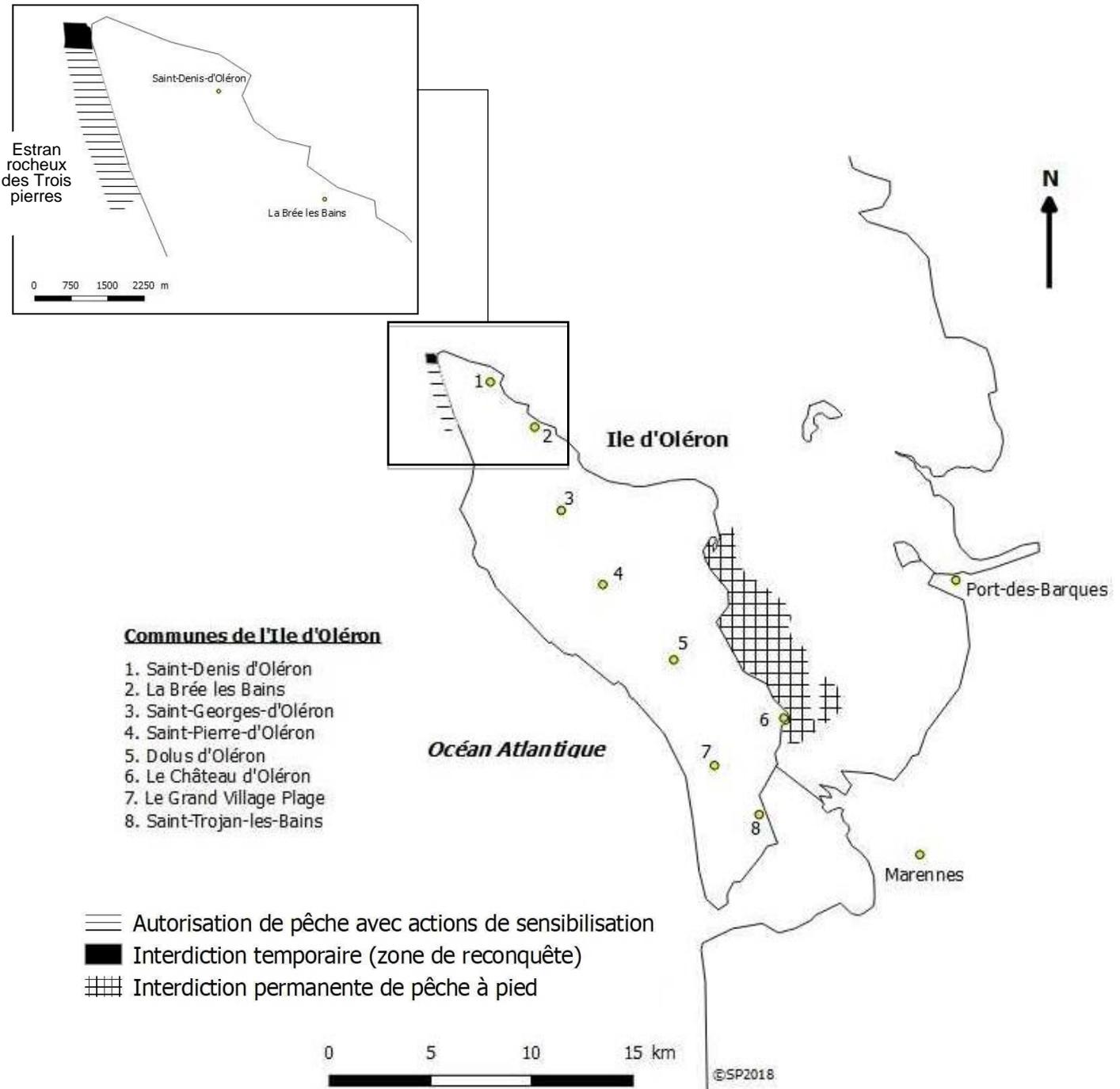
Texte et illustration d'après l'intervention de M. Le Digou, Université de la Rochelle, in Actes du colloque « De la terre à la mer, de la Gironde aux Pertuis : état des connaissances du système marin », 28/10/2010.

Document 7 : Des conflits d'usages potentiels

Texte et illustration d'après « Le cahier méthodologique pêche à pied de loisir », co-auteur IODDE, 08/02/2018.

DOCUMENT 1

Localisation de l'estran rocheux des Trois pierres (commune de Saint-Denis d'Oléron)



- **Autorisation de pêche avec actions de sensibilisation** : elle correspond à la zone choisie par votre Directeur pour améliorer les pratiques sur l'estran rocheux des Trois pierres.
- **Interdiction temporaire (zone de reconquête)** : d'une durée de 3 ans, elle correspond à une zone dans laquelle l'Université de La Rochelle réalise des études scientifiques. L'objectif est triple :
1° Faire un inventaire du patrimoine naturel de l'estran rocheux ; 2° Mesurer l'impact de la pêche des crabes (retournement des roches) sur le milieu naturel et sur les populations d'étrilles ; 3° Étudier la capacité de régénération de l'estran lorsqu'il n'est pas soumis à la pêche.
- **Interdiction permanente de pêche à pied** : elle concerne l'estran de la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron (Site Natura 2000 « Marais de Brouage et Nord-Oléron »).

DOCUMENT 2

Quelques données chiffrées pour planter le décor

L'île d'Oléron compte environ 23 000 habitants à l'année et accueille plus de 200 000 personnes en période estivale (15 % sont originaires de l'ex-Région Poitou-Charentes). Le tourisme génère un chiffre d'affaires supérieur à 300 millions d'euros (D'après la Communauté de Communes Ile d'Oléron - 2016).

Résultats issus des enquêtes menées lors de la mise en œuvre du programme REVE¹

- Chaque année, environ **220 000 séances de pêche à pied** se succèdent sur les estrans de l'île d'Oléron (dont 113 000 sur les rochers, 40 000 sur les sables à coques et couteaux, 18 000 sur les plages à tellines, et 48 000 sur les vases).
- Cela représente près de **45 000 personnes différentes** qui pratiquent cette activité sur l'île, chacune donc plusieurs fois par an, selon des profils variés.
- Il existe une relation logique entre les types de pêches et les profils de pêcheurs : **public familial sur les plages**, plus **masculin et expérimenté sur les zones à étrilles**, etc.
- **92 % de cette fréquentation est d'origine non-résidentielle**. D'ailleurs le **mois d'août** représente à lui seul **60 000 séances de pêche soit 30 % du total**.
- Pour la moitié de ces personnes, les possibilités de pêche à pied sont un **critère important de leur choix de destination**. Il est donc important, aussi bien pour les habitants que pour les touristes, de préserver des sites de bonne qualité.
- En moyenne, il se pêche environ **350 tonnes de coquillages et crustacés par an**, dont environ 145 tonnes de palourdes, 35 tonnes d'étrilles (entre 350 et 400 000 crabes), 15 tonnes de flions (« luisettes »), 40 tonnes de coques en 2007 (chiffres très variables selon les années)...
- Un **bon tiers de ces prélèvements n'est pas conforme à la réglementation** en vigueur. Une autre partie, plus difficile à évaluer précisément, est **gaspillée** (espèces non consommables, surplus, mauvaise conservation).
- Des études ont montré que le **retournement des roches**, par les pêcheurs d'étrilles, provoque une **perte durable de la biodiversité** (en moyenne de 30 à 70 % par un simple geste). Tous les pêcheurs devraient donc cesser de renverser les pierres.
- En moyenne, **95 % des pêcheurs accueillent favorablement les actions d'information et de sensibilisation**. Ce pourcentage croît d'ailleurs peu à peu, et tend vers 99 % sur les dernières évaluations (2009).

¹ REVE : Reconquête Et Valorisation des Estrans, programme mené par l'Association IODDE (Cf. Document suivant).

DOCUMENT 3

Présentation de l'association IODDE



MARENNES-OLÉRON

Développement durable en Pays Marennes Oléron

Créée en 2004, l'association IODDE (**Ile d'Oléron Développement Durable Environnement**) a été labellisée CPIE en 2011.

L'association IODDE s'est constituée autour de personnes sensibilisées au développement durable, expérimentées pour la plupart, et désireuses de transformer les « paroles verbales » en actions concrètes, à l'échelle du territoire Marennes Oléron. Ce territoire se transforme, en particulier sous la pression touristique et foncière, comme beaucoup de régions littorales. Cela induit un développement économique mais aussi quelques problèmes structurels, parmi lesquels une grande difficulté pour les jeunes actifs de se loger, un vieillissement de la population, mais également une dégradation des milieux naturels, qui font pourtant toute la qualité de vie et l'attractivité de la région.

L'objectif général de l'association est d'agir en réunissant les acteurs concernés, si possible en prévention, en établissant un diagnostic partagé et en proposant des solutions de développement durable à mettre en œuvre.

Actuellement l'association compte **5 salariés** et **plus de 100 bénévoles**.



Dès sa création, l'association a beaucoup œuvré pour l'accompagnement de la pêche à pied, à travers le programme « R.E.V.E. » : Reconquête Et Valorisation des Estrans, qui visait à étudier les pratiques de pêche à pied, à en caractériser la pression sur le milieu et les espèces, et à proposer des solutions pour un loisir soutenable à court et moyen termes.

DOCUMENT 4

LIFE « Pêche à Pied de Loisir » : une expérimentation pour une gestion concertée et durable

En France, la pêche à pied de loisir est ancrée dans le patrimoine culturel des régions littorales. Cette activité traditionnelle est un vecteur de transmission de savoir et de sensibilisation à l'environnement marin. L'engouement actuel pour les littoraux amène un nouveau public, essentiellement estival et familial, à s'adonner à ce loisir. D'après une enquête Ifremer-BVA de 2008, on compte chaque année près de 2 millions de pêcheurs à pied de loisir en France. Or, les effets sur les milieux littoraux et les espèces pêchées sont mal connus. Il est nécessaire d'être vigilant au développement de la pêche à pied récréative pour que ce plaisir reste accessible à tous, pour longtemps et dans le respect de l'environnement.

The infographic is divided into several sections. At the top left is a photograph of a person fishing from a rocky shore. Below it is the title 'Pêche à pied DE LOISIR' with a logo of a fishing basket. To the right is a map of France with various regions highlighted and labeled with logos of participating organizations like 'Brert', 'GOSIPAR', 'MARE', 'Ima', 'La Rochelle', and 'Commissariat de la Rochelle'. The central part contains a list of key facts in a white box with a black border. To the right of this box is another white box with a black border detailing the budget and coordination. At the bottom right is a small box with the text '(*) Pêche à pied de loisir'.

Le LIFE PAPL* :
« Expérimentation pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied de loisir »

- **11 territoires pilotes**
- **50% des estrans de Manche, Mer du Nord et Atlantique**
- **3 Parc Nationaux Marins et 43 sites Natura 2000**

Budget : 4 millions d'euros

- **Coordination :** Agence Française pour la Biodiversité, Agence des Aires Marines Protégées
- **Cofinancement :** Communauté Européenne, Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Conservatoire du littoral

(*) Pêche à pied de loisir

DOCUMENT 5 Une pêche libre mais réglementée

La liberté de pêcher en mer est un principe ancien du droit français hérité de l'époque romaine. La mer et son rivage sont considérés comme un « bien commun » (*res communis*) à tous les hommes. Néanmoins, une réglementation nationale, fixée par décrets et arrêtés ministériels, complétée et affinée aux échelons locaux par des arrêtés préfectoraux, encadre cette pratique. Ces règles concernent la qualité des prises (aspects sanitaires), les quantités pêchées, ainsi que les périodes, zones et modes de pêche autorisés. La taille minimum autorisée est fixée pour chaque organisme, afin de leur permettre d'atteindre leur maturité sexuelle, permettant ainsi leur reproduction.

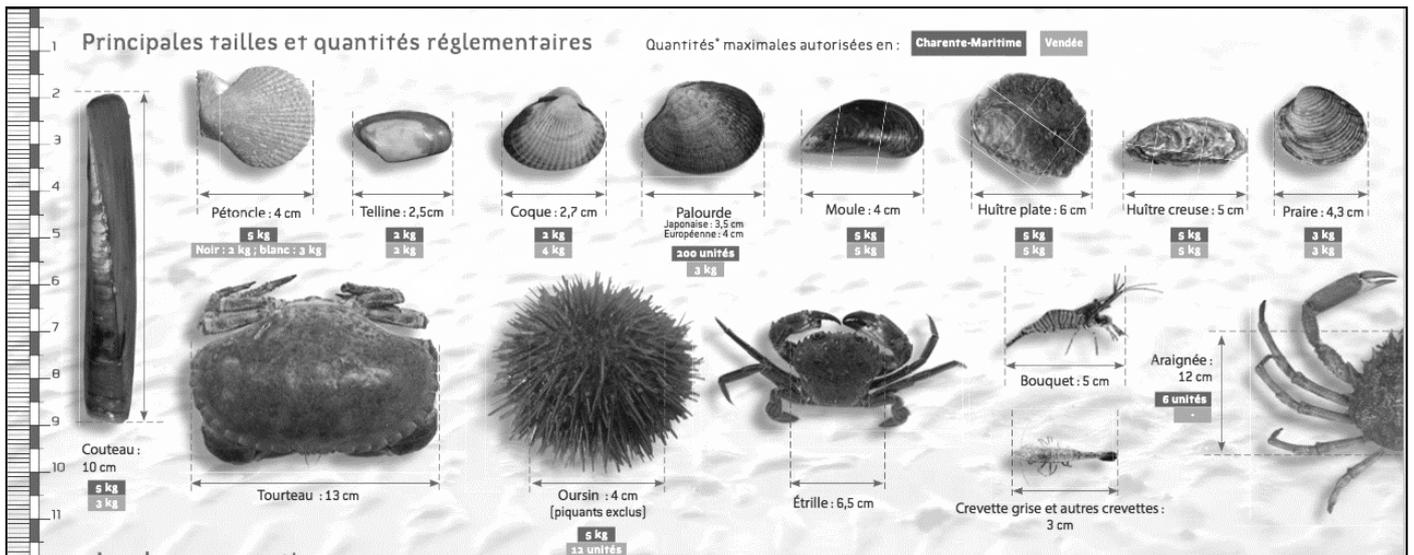


Illustration extraite de la plaquette « Pêcher intelligemment, Pêcher durablement »
Parc Naturel Marin « Estuaire de la Gironde, Mer des Pertuis »

Les opérations de contrôles peuvent être réalisées par les services de l'État (Unités Littorales des Affaires Maritimes, Douanes, Gendarmerie maritime, etc.), les établissements publics disposant d'agents de terrain (ONCFS, Agence Française pour la Biodiversité, etc.).

Les contrevenants qui ne respectent pas les limitations de capture s'exposent à une contravention de 1 500 euros.

Les premiers résultats des études menées par IODDE montraient, par exemple, que plus de 80 % des personnes interrogées étaient incapables de donner la taille réglementaire de l'espèce qu'elles étaient en train de ramasser.

Les usagers professionnels, conchyliculteurs et pêcheurs à pied professionnels, disposent quant à eux de droits (concessions conchylicoles sur le domaine public maritime, licences pour l'exploitation de gisements en pêche à pied), pouvant se traduire par une appropriation des espaces exploités. Cette appropriation par certains usagers d'un espace appartenant au domaine public maritime et largement perçu comme « appartenant à tous », peut être générateur de tensions, voire de conflits ouverts.

DOCUMENT 6

Influences écologiques de la pêche à pied récréative sur l'île d'Oléron : impact du retournement des blocs rocheux intertidaux sur les assemblages benthiques¹ associés

Les champs de blocs calcaires de l'île d'Oléron sont régulièrement déstructurés par la pratique de la pêche à pied récréative, une activité essentiellement motivée par la récolte d'étrilles, de tourteaux ou d'oursins.

Certaines espèces (serpulinés, éponges, ascidies, hydres et bryozoaires) se développent exclusivement sur les surfaces rocheuses protégées, à l'abri des blocs où elles trouvent des conditions environnementales adaptées (ombre, humidité). D'autres organismes, plus tolérants à la dessiccation (cirripèdes, gastéropodes) ou photophiles (algues dressées), sont surtout présents sur le dessus des roches.

Les espèces principalement impactées par le retournement des pierres sont en général peu mobiles ou fixées à la roche : algues, vers, éponges... Une seule pierre peut abriter 80 espèces différentes. Quand on retourne cette pierre et qu'on ne la remet pas en place, 30 à 70 % de ces espèces disparaissent. Trois années seront nécessaires pour un retour à la normale.

¹ Benthique : qui vit au fond des eaux (organismes benthiques).



Aperçu de l'estran rocheux laissant entrevoir les blocs sur lesquels sont implantés les groupements benthiques recouverts à marée haute.

DOCUMENT 7

Des conflits d'usages potentiels

▪ **Entre les pêcheurs professionnels et les amateurs :**

- Chaque année 35 tonnes, soit 400 000 étrilles, sont récoltées sur le bassin de Marennes-Oléron.
- Les pêcheurs amateurs sont accusés de faire disparaître la ressource, de trop et mal récolter, de gaspiller leur récolte en ne consommant pas l'entièreté...

▪ **Entre les pêcheurs locaux et les touristes :**

- Sur 45 000 personnes par an qui pratiquent la pêche à pied, seulement 8 % des pêcheurs sont issus de l'île.
- Phrases fréquemment entendues : « Les touristes ne respectent rien et sont responsables des problèmes », « Les touristes ne connaissent pas les savoir-faire, traditions et coutumes de la pêche à pied »...



Durant la saison estivale, l'affluence des pêcheurs à pied sur l'estran rocheux, peut être considérable comme on le voit sur le cliché ci-dessus.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

EXAMEN :

NOM :

(EN MAJUSCULES)

Prénoms :

Date de naissance :

Spécialité ou Option :

EPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

N° ne rien inscrire

ANNEXE A (à compléter, à numéroté et à rendre avec la copie)

Planification des actions

--	--

Question 3 : (tableau à compléter)

ANNEE	Année 1												Année 2											
MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
ACTIONS PRIORITAIRES A ENGAGER																								